

MASLACQ

L'identité des maisons

En Béarn comme d'ailleurs au Pays Basque le nom donné aux maisons s'est perpétué au travers des siècles.

Lors du dénombrement général des maisons de la Vicomté du Béarn réalisé en 1385 sous Gaston Fébus apparaissaient déjà les noms de Portepaa, de Forcade, de Bénédit, de Baigt, de Ouerbou... tous attachés à des familles actuelles.

A ce jour à Maslacq, certaines familles portent toujours le nom de ces maisons anciennes (Naulé, Vignasse, Bidau...), pour nombre d'autres le nom est celui d'un ancêtre (Laubadère, Baigt, Fourcq, Tucq, Susmiou ...).

La démolition ou la rénovation de certaines maisons n'effacent pas pour autant l'identité de leur propriétaire ou de leurs nouveaux occupants (Guichat, Cabiroo...)

Un élément important, aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles, lorsque qu'un cadet épousait une héritière, il prenait parfois le nom de l'héritière ou le nom de la maison de cette héritière.

Le nom de ces maisons dans le village de Maslacq tant dans le bourg, que dans les quartiers excentrés (Laubadère, la rue...) ou dans les différents hameaux (Brouquisse, Liquet, au loup...) permet par ailleurs une meilleure compréhension des différentes recherches généalogiques.

De même l'évolution de l'habitat traduit les diverses transformations de la vie familiale (Hourcade, Forsans...)

La maison béarnaise à Maslacq

Très traditionnelle cette maison sera recouverte dès le 17^{ème} siècle par la tuile picon fabriquée sur place (quatre tuileries sont répertoriées au 18^{ème} siècle) sur un toit pentu à quatre pentes, caractérisé par les bords relevés appelés « coyaux »

Les murs en pierre puis en galets du gave sont surmontés par des génoises dont le nombre de rangées soulignaient l'opulence de son propriétaire. Les angles des murs étaient consolidés par un savant empilage de pierre de taille. Enfin les encadrements des portes et des fenêtres, à l'origine en bois ou en brique, seront aux 18^{ème} et au 19^{ème} réalisés en pierre de taille sur lesquelles fut gravée la date de construction ou de rénovation.

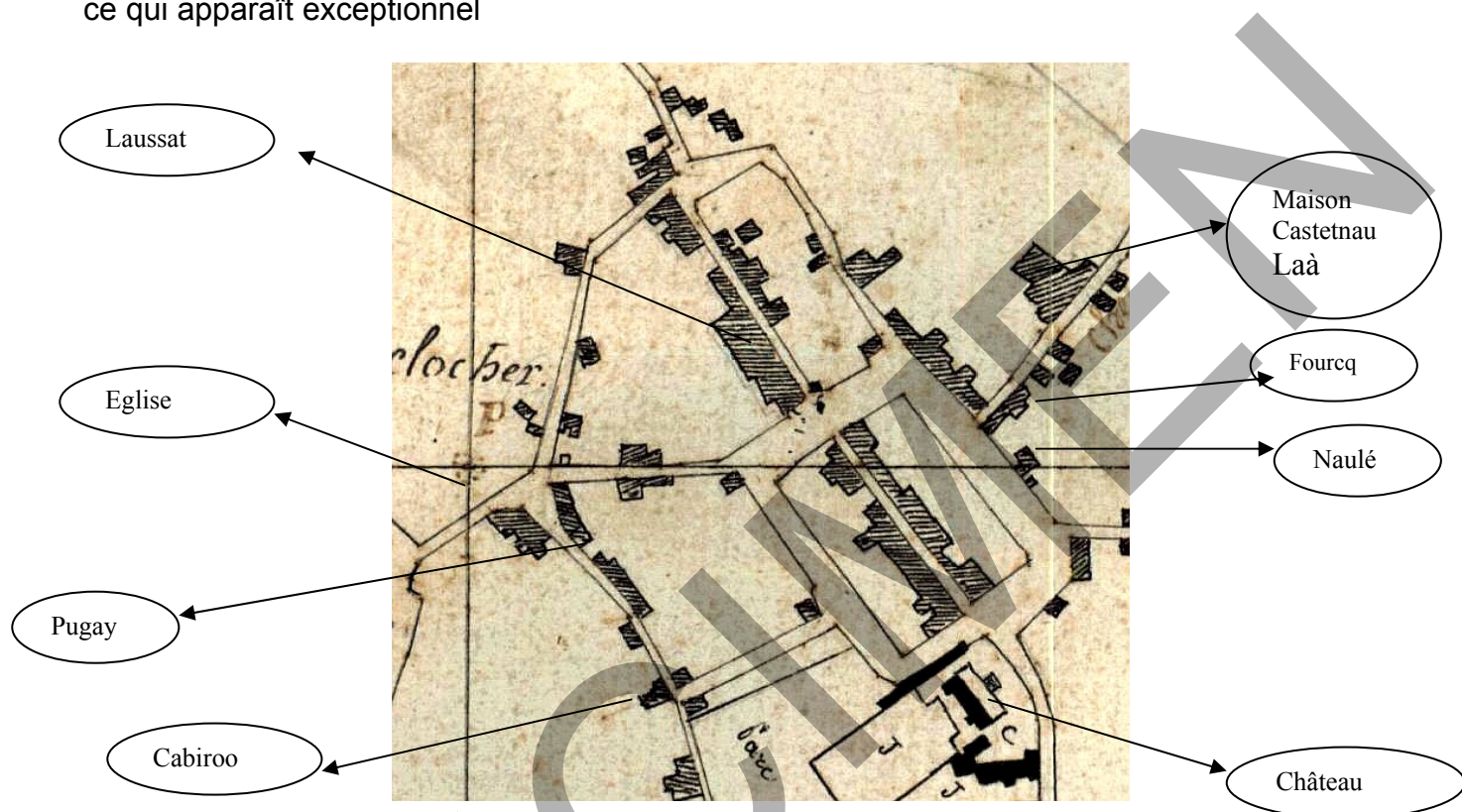


Les maisons autour de l'église au début du 19^{ème} siècle. La maison Peyrolis à gauche sera démolie pour laisser place au parking actuel. La tuile « picon » domine sauf l'ardoise sur le clocher pentu de l'église

Le bourg de Maslacq

De part et d'autre de la rue principale « la carrere », le bourg de Maslacq existe depuis 1298 date à laquelle fut écrite la Charte de fondation du bourg de Maslacq décidée par Roger Bernard III, vicomte du Béarn, mari de Marguerite de Moncade héritière de la vicomté, fille de Gaston VII.

Ce nouveau bourg a été aménagé à côté du bourg vieux avec son église et son cimetière ce qui apparaît exceptionnel



Sur cette carte du cadastre napoléonien vers 1808, on peut voir une partie du bourg entourée par les « embarats », occupés aujourd'hui par la mairie et la poste à l'ouest, le poids public et le fronton au nord, l'allée des tilleuls au sud. A l'est ces embarats se prolongeaient à l'emplacement de l'ancienne aumônerie du Château (propriétaire actuel M. Ramos), longeaient les anciennes écuries du château et arrivaient dans le prolongement de l'allée des tilleuls devant l'actuelle épicerie. La rue du parc actuelle (épicerie-rue principale) n'existait pas alors.

Dans son livre « Une histoire de questalité » Benoît Cursente évoque la charte de 1298 où « la comtesse Marguerite avait accordé aux vingt seigneurs de casaux de Maslacq une charte de franchise et de peuplement au For de Morlaas. Il en est résulté la création d'un bourg dont le noyau ancien du village actuel a assez bien conservé la structure. Chaque poblan reçut un lot à bâtir de 13 arrasses sur 60 arrasses (soit environ 6m x 28m)...le portail et la palissade sur talus qui clôturaient le bourg ont disparu...l'impeccable alignement des maisons le long de la rue a été préservé. »

Ces lots furent complétés par 20 arpents de terre pour labourer ou y planter vignes ou vergers pour chaque poblan. Deux cents autres arpents furent promis hors de l'enceinte pour servir de pacage.

Depuis les fossés comblés ont laissé place aux « embarats » qui ont permis la construction d'édifices publics (mairie, poste, fronton, poids public...) et l'assainissement du bourg.

En 1657 ces fossés furent attribués aux particuliers riverains qui se déclarèrent « partenaires »

Après la Révolution de 1789 « ...où la chaîne des hommes et des terres fut rompue, les biens vacants revinrent à la Nation... »

Pourtant en 1835 une délibération du Conseil Municipal évoque « cette propriété appelée Embarats appartient à 122 particuliers de cette commune et qu'ils en jouissent comme tels depuis un temps immémorial... »

2^e Que cette propriété appelée Embarats, appartient à fort droit. Deux particuliers de cette commune se qui en jouissent comme tels depuis un temps immémorial.

En 1900 une nouvelle délibération considère « ...que 36 protestataires ne peuvent fournir de documents établissant leur droit...Monsieur le Préfet maintient la délibération qui intègre les embarrats dans l'espace communal ...»



En 1928 un conflit oppose la commune et les propriétaires de la maison Ménat au sujet d'une demande d'achat d'une parcelle des embarrats. La vente de tout terrain est rejetée.

Les embarrats place de la mairie

Les maisons « fidèles » à leurs propriétaires

La fierté de certains propriétaires de maisons anciennes occupées par leurs ancêtres de plusieurs générations est tout à fait légitime. C'est le cas de la maison Séré

Cabiróó
*tient et possède la maison grange
 paroiq jardin et enclos contenant
 un Arp. un quart deux escal. fonte
 soient avec terre de maille du midi de
 l'air d'occident de Sallenabe et jardin de
 Camon du Saxon du S. Camon et jardin
 de Somme cy*

(aujourd'hui restaurant Maugouber) de la maison Péhargou (aujourd'hui Szantay), de la maison Fourcq (forge de Firmin Grigt) de la maison Naulé en face du fronton, de la maison Mirassou, Vignasse Francine (face à l'école publique), de la maison Vergez Vicat (rue du presbytère), de la maison

Lassalle (face à l'église) de la maison Vicatou (ancien presbytère protestant qui jouxte le cimetière), de la maison Cabirou (aujourd'hui Balance) de la ferme Bignau (aujourd'hui Trouilhet) de la ferme Larrouy (aujourd'hui Durand), de la maison Bidau (quartier La Rue autrefois Tetignax), de la maison Fillastre (face à l'école publique) occupée par plusieurs générations de forgerons et qui fut en son temps un temple et un cimetière protestant, de la maison Pugail (aujourd'hui Lartigau), de la ferme du Tucq (route de Lagor quartier Ouerbou), de la maison Laubadère sur la route qui mène à Muret....



La maison Lajus Tucq

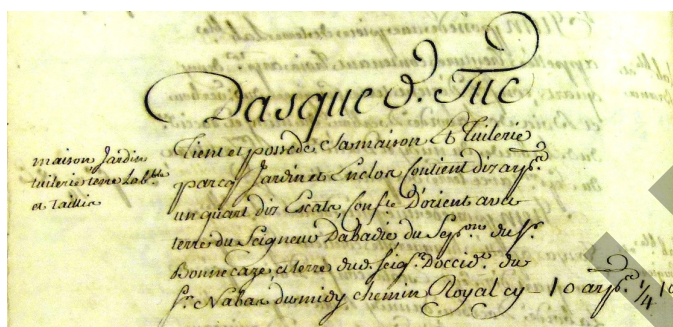
Les maisons démolies ou disparues

Si dans la mémoire des anciens certains noms de maison sont encore bien présents, d'autres ont totalement disparu. Le cadastre napoléonien établi au début du 19^{ème} siècle et les divers recensements nous permettent heureusement de situer les endroits où nos ancêtres vécurent.

Dernière maison démolie au centre du village la maison Guichat pour cause d'élargissement de la route, élargissement qui fût également la cause de la démolition de la chapelle de la maison noble de Laà (acquise par M. Barran puis par la famille Fillastre)



La chapelle Barran



Au hameau (quartier Brouquisee actuel) trois briqueteries ont totalement disparu : les maisons Malé, Susmiou et Dasque Tuc.

Le long de la route de Lagor existaient les maisons Horticq, Laubadère Peyret (à côté de la maison Gafilet), Chouffet, Sabatté, Lavignotte Aux Veriest la maison Sassin, la ferme Guirenaulé dont il ne reste que les ruines de la grange (en fait se trouve sur le territoire de Lendresse).

Au centre du village, la maison Viguiier (près de la maison Tredjeu autrefois Sauguet), la maison Andribet à l'angle du parc du château face à la maison Cabiroo (aujourd'hui Balance), la maison Peyrolis (parking actuel devant l'église) et bien d'autres encore ont disparu...

Disparues également les dépendances du Château (près de l'entrée du stade actuel, le pigeonnier, le lavoir rue de la fontaine, les maisons Laplace et Portepaa Biben (entre la maison Trouilhet autrefois Bignau et la maison Larrouy aujourd'hui Durand), le moulin de Senescau sur le canal partant de Guirenaulé au Veriest, l'autre moulin de Pistole sur le Geü face à la ferme Vignasse Planté...

Les maisons reconstruites et rénovées

Nombre de maisons furent entièrement ou partiellement démolies afin d'être rénovées, agrandies et surtout « modernisées. » Le « nouveau style » de certaines de ces maisons est bien entendu un sujet de discussion sans fin entre « traditionalistes et modernistes »... La maison Poulit a laissé place au nouvel Hôtel Maugouber, la maison du Chire à l'actuel presbytère, la maison du Cacou dans la rue principale à la maison Péres, la maison d'Arbilé à la maison Minvielle rue du presbytère.



La maison Poulit (derrière la voiture) aujourd'hui Hôtel

Certaines ont été rénovées avec peu modification. C'est le cas de la grange Sauguet aujourd'hui Tredjeu face à l'entrée du château, des maisons Lassalle, Larochette (Larrère), Laubadère, Susbielle Bénédict etc...



La grange Tredjeu autrefois Sauguet ou Lassaugette

Réalisé par André Arriau

Sources :

*Archives communales et départementales
Livre de Benoît Cursente « Une histoire de la questalité »
Collection personnelle de photos et cartes postales*

MONT

La famille BOYE

Une famille très ancienne à Mont

De mémoire de famille, la maison a toujours été occupée par des Boye. Le terrier de Mont, en date du 24 février 1770, fait état de la présence de deux propriétaires Boye sur le village : « Jeannin de Boye cadet » et « Boye aîné ».

Il est difficile de préciser lequel des deux possède la maison familiale car leurs maisons sont situées au même endroit : en bordure du ruisseau appelé Lhenx et de la Nouvelle Route aujourd'hui ancienne nationale 117, RD 817.



le



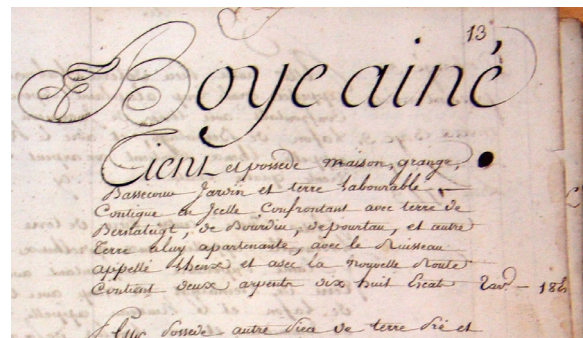
Chacun d'eux possède en plus sur le village de Mont plusieurs pièces de terre labourables ainsi qu'une pièce de terre touya en bordure d'un marais.

Extrait du terrier de Mont – 24.02.1770 – ADPA CC1.

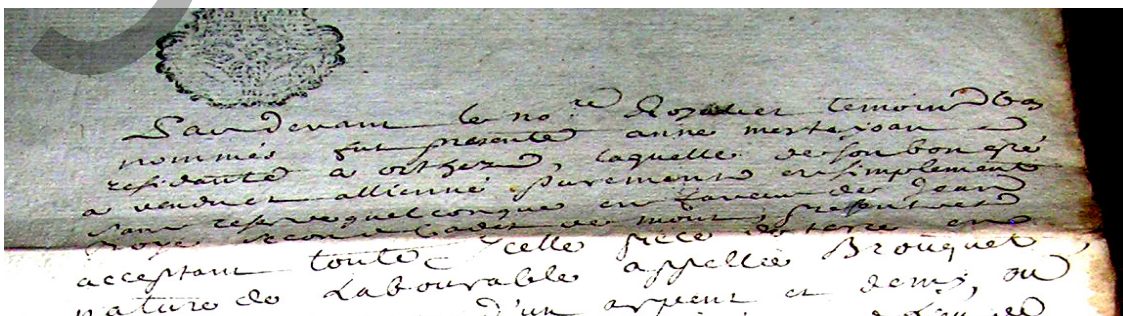
Certains membres de la famille, au cours des générations successives, se trouvant sans enfant ont transmis à un neveu la propriété.

Ainsi Justin Jacques Boye, métayer à Lendresse à la Maison Couture, a été fait héritier de la maison familiale et de sa propriété à la fin du 19^{ème} siècle.

Plusieurs documents anciens sont, de main en main, arrivés jusqu'à nous ainsi un acte d'achat de terre en 1769.

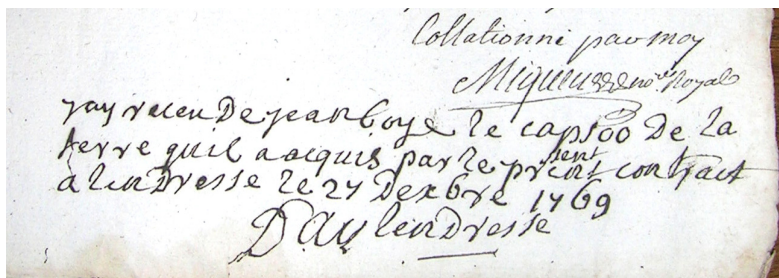


Extrait de l'acte d'achat de la pièce de terre appelée Brouquet le 27.12.1769:



« Par devant le notaire Royal et témoins bas nommés se sont présentés Anne Mesteyoan résidente à Orthez laquelle de son bon gré a vendu ...en faveur de Jean Boye second cadet de Mont... acceptant toute ycelle pièce de terre en nature de labourable appelée Brouqué.. »

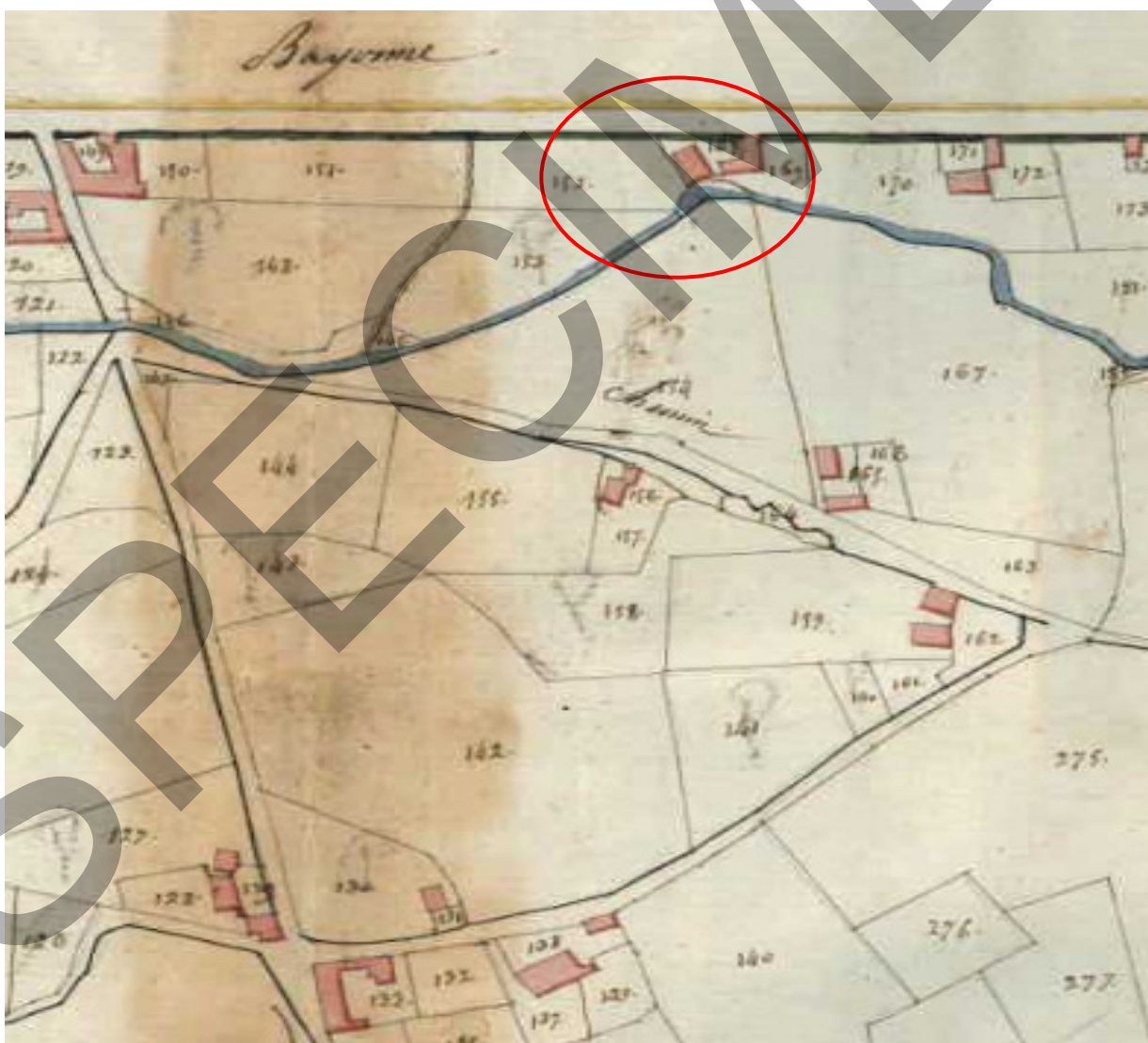
A la fin de l'acte d'achat établi par Maître Miqueu Notaire Royal se trouve apposé la signature de M. Day seigneur de Mont et Lendresse qui a en quelque sorte enregistré l'acte de vente



Collationné par moy
Miqueu Notaire Royal
J'ay reçu de Jean Boye le captou de la
terre qu'il a acquis par le présent contrat
à Lendresse le 27 Decembre 1769
Day Lendresse

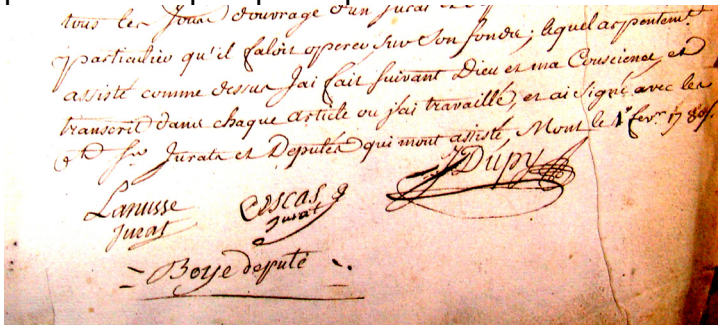
« J'ai reçu de Jean Boye le captou (le maître) de la terre qu'il a acquis par le présent contrat à Lendresse le 27 décembre 1769 » signé « Day Lendresse ».

Le cadastre Napoléonien nous indique précisément l'emplacement de la propriété.

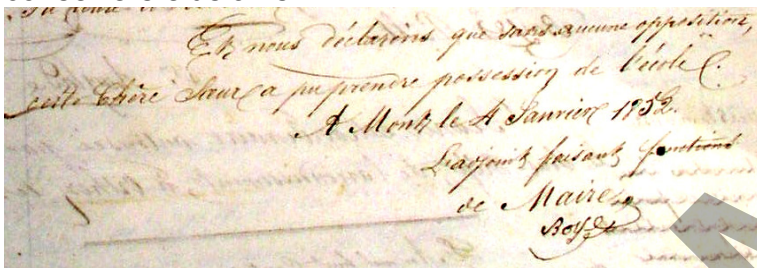


Cadastre Napoléonien 1815 – MONT -

Le terrier de Mont fait ainsi état le 5 février 1780 de l'examen des déclaratifs de biens pour chacun par quatre personnes habilitées dont M. Boye député :

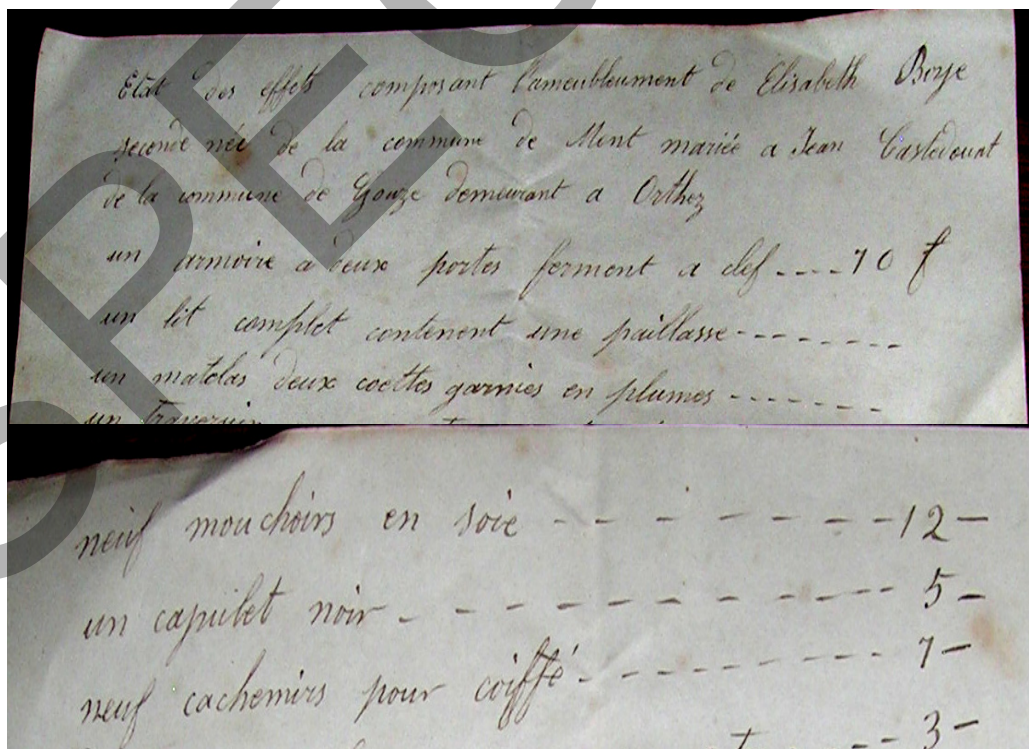


La famille a également contribué au développement et à l'administration de la commune. Plusieurs de ses membres ont participé aux divers conseils municipaux en qualité de conseillers élus ainsi :



« ... A Mont le 4 janvier 1852, l'adjoint faisant fonction de Maire... » Signé Boye. Plus près de nous, nous citerons M. Louis Boye, Maire de la commune de Mont de 1935 à 1965.

La famille Boye a conservé l'inventaire du trousseau de l'une de ses jeunes filles Elisabeth Boye seconde née, lors de son mariage avec Jean Costedoat :
Extrait de l'inventaire du trousseau, date indéfinie:



La maison et la propriété ont évolué avec le temps

A l'origine, il s'agissait, selon M. Yves Boye d'une maison béarnaise de plain-pied, en galets du gave avec un grenier (aménagé avec certainement des mansardes.) Une grange lui faisait front.

D'importants travaux de rénovation ont été engagés vers 1922 lors du mariage de Louis Boye, fils de Justin Jacques. La maison a été rehaussée d'un étage sur sa longueur totale, la grange a été agrandie. M. Loustau marbrier à Orthez a effectué plus tard les encadrements de pierre des fenêtres et portes de la maison.

Située en bordure de la route nationale, actuellement RD 817, la maison donnait à l'arrière sur le Lhenx, un petit ruisseau, et sur les champs travaillés par la famille.

L'installation des usines de Mont, actuellement ARKEMA, a apporté son lot de bouleversement. Plusieurs champs ont été ainsi échangés contre leur équivalent un peu plus loin.

Souignons l'entretien des ruisseaux autrefois pris en charge par les riverains, chacun ayant en propriété la moitié du lit des ruisseaux longeant leur propriété. Deux importantes inondations ont eu lieu :

- en 1930, M. Boye se souvient qu'« ils avaient mangé en haut » (à l'étage), M. de Lestapis avait offert de loger le bétail dans ses étables.
- et, en 1992 avec 50 cm d'eau dans tout le bas de la maison.

L'entretien des rives, l'enlèvement des troncs, des buissons, les travaux de curage demeurent indispensables sur tout le trajet du ruisseau, la moindre défaillance entraîne le débordement du ruisseau avec de lourdes conséquences pour tous les riverains en aval quels que soient les travaux d'entretien qu'ils aient pu faire.

Pendant longtemps, la famille a vécu en autarcie.

L'activité familiale était basée sur une agriculture vivrière classique : maïs, foin, pommes de terre, betteraves... un petit élevage, des vaches, cochons, une trentaine de poules, canards... et bien sûr un jardin potager.

La famille vivait en autarcie, le maïs était ainsi cultivé pour nourrir les volailles, le foin pour les vaches...

Un souvenir familial important : la beauté de la campagne environnante du temps des beaux jours du château de Lestapis

Au bas de la colline de Mont, face à leur maison au fonds des carolins actuels, émergeaient plusieurs sources. Elles étaient très bien entretenues, et constituaient un très joli coin de pêche bien poissonneux. Samuel de Lestapis, ami de Louis Boye, lui avait offert une canne à pêche. Tous deux aimaient y pêcher ensemble.

Aujourd'hui, tout est reparti à l'état sauvage.

Yves et Irène Boye, avril 2012



MONTESTRUCQ



Des 43 maisons recensées au 14^e siècle, trois maisons sont encore connues sous le même nom. :

- Lagoarde (Lagouarde)
- Tetiu (Tatieu)
- Coeylaa
- Poey

Au 19^e siècle, d'après le cadastre napoléonien d'autres maisons avaient été conservées: Hargoues (*la Fargoe*), Laborde et Laulher Poey (*Poey Campagnole*) et Bellocq (Begloc)

Dans le censier de 1385, trois forgerons sont nommés : Gassio deu faur; Aramon Guilhem deu faur; Monguilhet de la fargoe. et une forge abandonnée, lahargoe. Quand on sait que ce recensement n'a retenu que 55 forgerons dans tout le Béarn tel qu'il était alors, on peut se demander si Montestrucq n'était pas un centre important pour le travail du fer.

Le cadastre napoléonien situe leurs maisons très proches les unes des autres, dans le centre du village.

La maison Lagouarde

La maison **Lagouarde** existe toujours aujourd'hui.

Son nom suggère une fonction et un emplacement près d'un lieu à protéger. Ici, située à l'entrée du village peu après le croisement des chemins, qui viennent d'Orthez et de Lanneplàà, il semble que c'est le village qui était à protéger de ce qui pouvait arriver par ces chemins.

La maison Lagouarde a donné nom à une famille qui a, au cours des siècles, eu des hommes connus pour leur activité et dont le nom a été retenu dans certains documents d'archives.

En 1675, Pierre Lagoarde dit Lapouble était jurat. Il a participé en tant que tel à l'élaboration du registre terrier.

En 1882, il y avait dans la municipalité un conseiller du même nom.

D'après le terrier de 1777, **la maison de Lagoarde** se trouvait dans un enclos de sept arpents et demi, comprenant terre labourable, hautin, pré et bois. Elle se trouvait au bord du chemin royal.

Lagoarde dont la maison était éloignée de la maison forte (*sale*) qui se trouvait dans l'enclos de l'église n'avait sans doute pas dans ses fonctions la garde de celle-ci. Cette maison connue en 1385 sous le nom de La Sale avait sans doute eu à une époque lointaine une importance certaine. Sa position sur un lieu élevé nommé "*castera*" et les vestiges de ses murs le laissent supposer. Mais en 1675, le seigneur d'Ozenx qui la possédait la désigne comme "maison abbatiale".

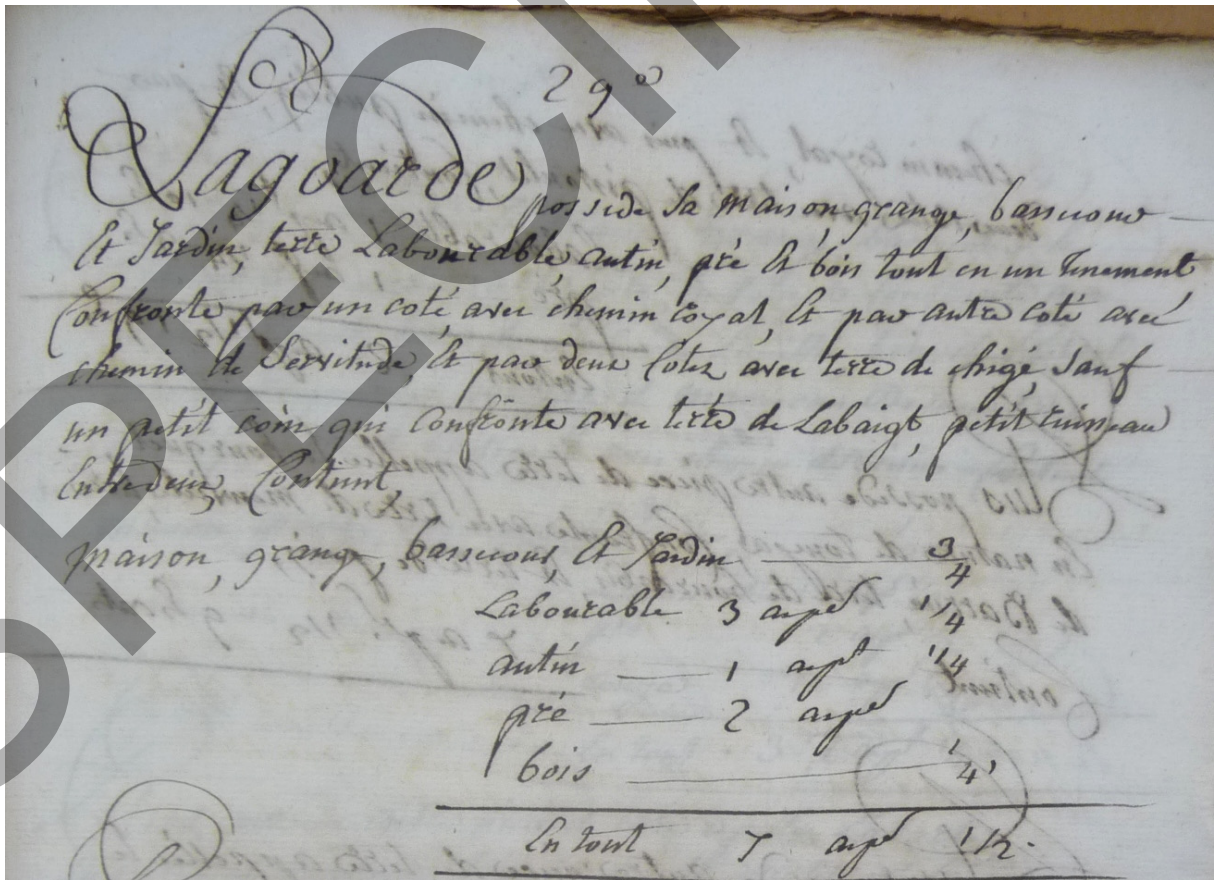
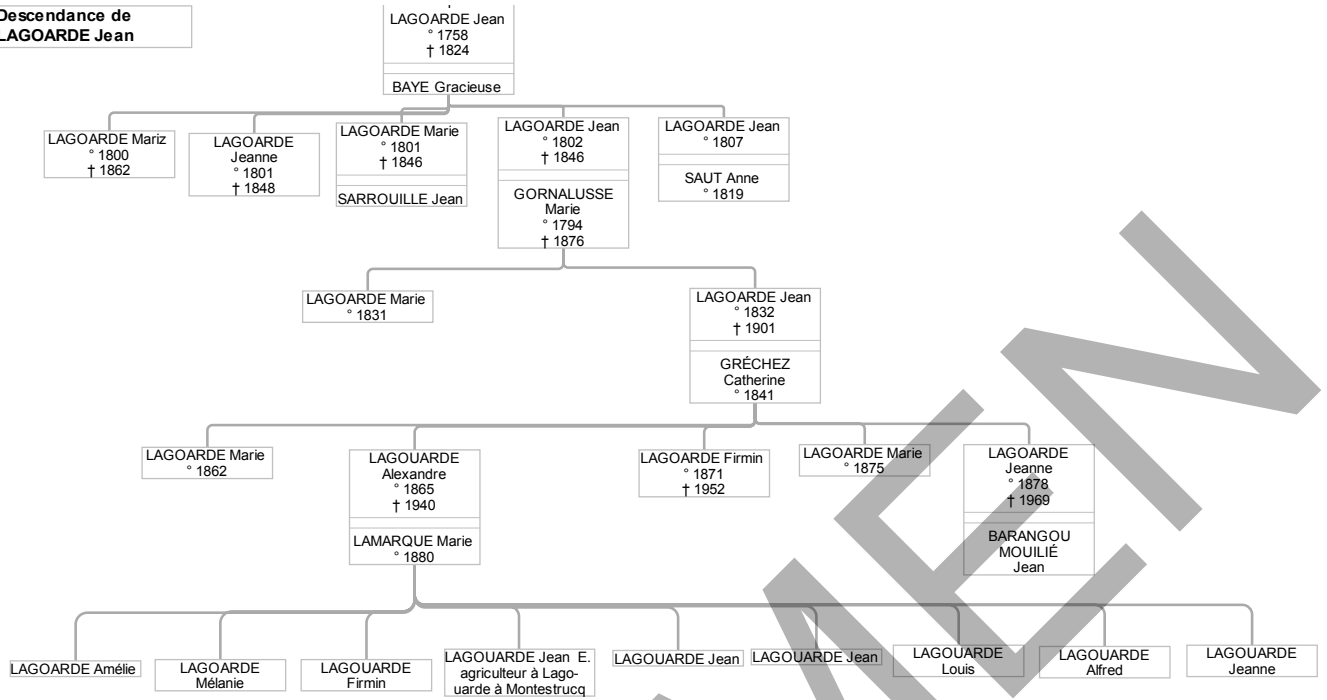


La famille Lagouarde: Alexandre, son épouse Marie et sa mère Catherine.

La maison Lagoarde est aujourd'hui habitée par les descendants de Jean Ernest **Lagouarde** (1908-1987), fils d'Alexandre et de Marie Lamarque.

Jean (Baptiste) Lagouarde, né en 1910 a lui émigré en Amérique.

Descendance de LAGOARDE Jean



La propriété Lagoarde telle qu'elle a été recensée en 1777.

Terrier de 1777

En 1777, soixante quinze maisons sont recensées, parmi lesquelles beaucoup de nouvelles.

Celles qui étaient connues en 1385

Casenave, Lasserre Lucq, Bellocq, Bergé, Begbedé, Touyas, Labaigt, Lagoarde, Poey, Trouilh, Tatiu, Escauriét

Celles qui sont apparues dans le terrier de 1675 :

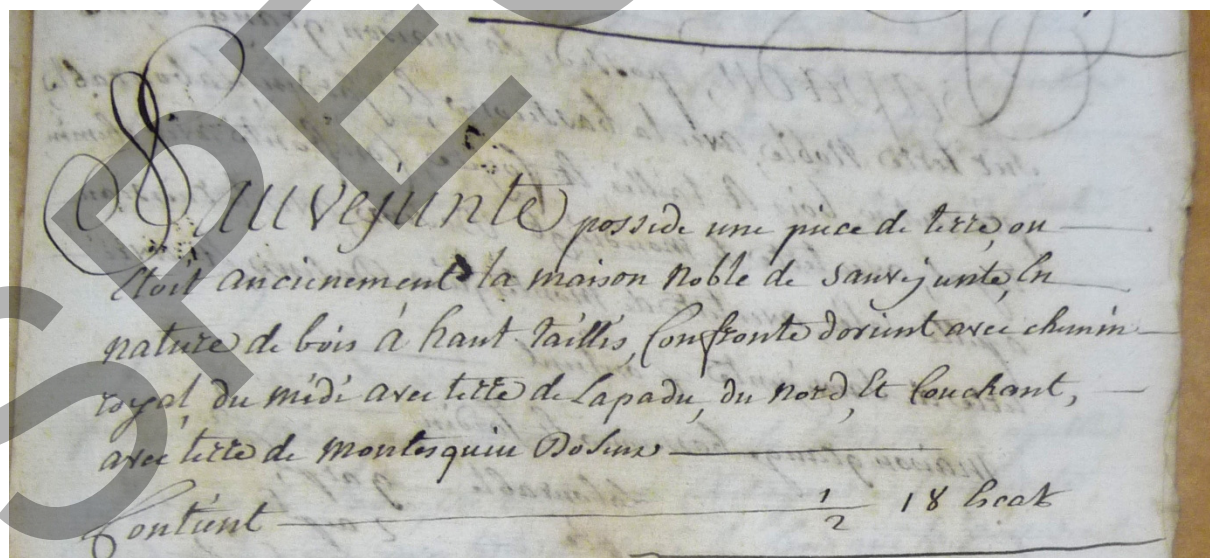
Laubi, Latreite, Labourdote, Gornaluce, Lalassere, Larroudé, Lahitte, Bergerau, Sarrail, Maisonave, Lacassi, Laheuguère, Crestia, Sauvadet, Loustau, Laà, Luns, Chigé, Casterot, Bernete, Rey, Rous, Barru, Minviele

Les nouvelles :

Lagoardille, Bilère, Bigné, Jeanhau, Constanty, Bellocq cadet, Lanouguère, L'Hoste, L'Hoste viel, Mouchouret, Lacoste Flous, Coyla, Broustet, Hourcq, Crestia cadet, Lavigne, Hau, Beuste, Hargues, Lapouble, Laplace, Laborde, Laulhé, Baradat, Naudeu, Bourdiu, Larroque, Berrou, Baulong, Bracot Bordenave, Fourbeigt, Bergeras, Bourdette, Jeanbracq, Bergeret, Taillade, Hourcabis,

La maison noble de **Sauvetunte** avait déjà disparu en 1675.

En 1777, Jacques de **Lavie**, le dernier seigneur ne possède que l'emplacement sur lequel avait été bâtie cette maison.



Suite à la dispersion des terres de cette *seigneurie*, effectuée par Jacques de Brassalay en 1592, quelques habitants se trouvent propriétaires de maison bâties sur les terres nobles qu'ils avaient acquises. Le censier de 1777 les a recensées.

Ces maisons existaient probablement quand ces ventes ont eu lieu.

Les maisons Latou et Casaubon

L'Archeveque possede la maison de Latou & celle de Casaubon, baties sur terre noble consistant en jardins, & Labourable, son frontant par tout le circuit avec chemin public, & avec terre de la Com, te fontent, maisons le Jardin — 1/2
 Labourable — 1/2 — 12 he
 En tout — 1 arpent — 12 he

La maison Lapadu

Lapadu, possede la maison, grange, baties sur terre noble, avec la basse cour, le Jardin, Labourable, pte autin, bois taillis, le fogue, son frontant avec chemin, egal, avec terre de Mondringt Dorsum, avec le ruisseau appelle Sales, avec terre de Montequins Dorsum, & avec terre de Sauvignete fontent —
 maison grange basse cour le Jardin — 1/2
 Labourable — 9 arps
 pte — 2 arps
 autin — 2 arps — 1/2
 Bois taillis 12 arps
 fogue — 14 arps
 En tout 30 arpens

La maison Baradat

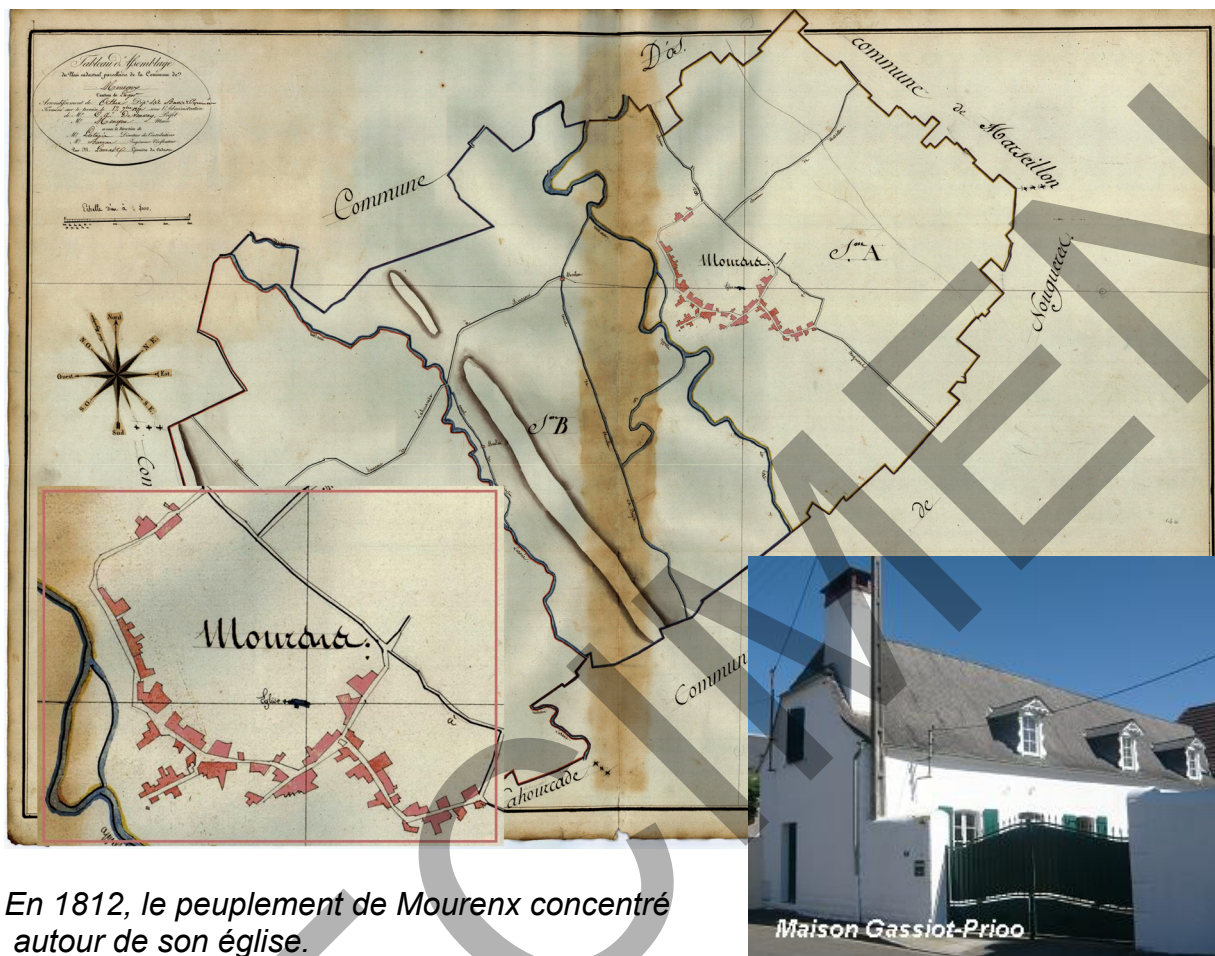
19.

Baradat possède la maison bâtie en terre noble, avec le jardin, le terre labourable, confrontée avec chemin royal, terre de bignan Douens, avec terre de Castrol, et avec chemin public, contient,

Maison avec le jardin	1	
Labourable	4	
	3	23 h. rat
	4	
<hr/>		
En tout	1	23 h.

Annie Cambet et Jacques Lamaison

MOURENX



En 1812, le peuplement de Mourenx concentré autour de son église.

Des 26 maisons recensées en 1385, quelques unes sont encore mentionnées au 17^e siècle, lors de la Réformation des Domaines de Béarn. Ce sont les seigneurs et abbés laïcs du lieu qui déclarent toutes les maisons qui leur font fief.

En 1674, Pierre d'Abbadie, déclare le fief qu'il reçoit annuellement de chefs de maisons de Mourenx au titre d'abbé laïc du lieu. Une vingtaine d'années plus tard, (1688) c'est le seigneur de Gassion qui possède l'abbaye laïque et il est aussi seigneur juridictionnel de Mourenx et Noguères. Il reçoit fief à ces titres des habitants de Mourenx, pour 62 maisons. Ce qui fait apparaître une cinquantaine de nouvelles maisons.

Maisons recensées en 1385

Arnaut-G. de **Casenave**
 Berdot de **Capdeviele**
 Arnauton d'Audaus
 P. de Claverie
 Arnaut **d'Estrabau**
 P. de Tutancle
 Angues de **Sent-Martii**
 Berdolet de **Paluu**
 Arnaut de Fargoes

Johani, sarte
 Berthomiu de **Casterar**
 Gassiot deu **Casso**
 Monicolo deu Portau
 Bertran de **Sent-Marthii**
 Peyrot deu Faur
 Arnaut de **Prioo**
 Guiraut **d'Arteg**
 Berduc de Lacay

Berdot de **Minbiele**
 Arnaut de Hoert
 Monicoo de **Prioo**
 Lo Casteg, domenger
Monicolo de Portau
Pussac
lo caperaa
(ces trois dernières abandonnées)

*En gras, celles qui
perdurèrent au 17^e siècle.*

Liste des habitants de Mourenx qui paie fief pour leur maison en 1688

Bernard de Cornau
Pierre de Canton
Jean de Pareilhe
Pierre de **Cazenave**
Bernard de Lansou
Marie de Lostalet
Jean de Pirou
Marie de Fouyou
Jean de **Capdevielle**
Jean de Laborde
Jean d'Andoins
Jean de Laplace
Marie de Magestre
Pierre de Ferran
Jean de Bergés
Pierre **d'Estrebou**
Issac de Bernadot
Bernard de **St Martin**
Marie de Noguer
Marie de **Palu**
Gratian de Joseph

Pierre de Bordenave
Jean de Bellocq
Jean de Forcade
Jean de Cathalaa
Pierre de Lauher
Jeanne de Payèze
Jeanpetit de Casebonne
Jean de Monbeig
Tobie de Lagrange
Jacob de Licho
Jean de *Gassiot*
Marie de Gondry
Jeanne de Monaud
Pierre de Peirucaine
Jeanpetit de Puyou
Jean de Labarrère
Jean de Mestapes
Jean de Trebuçq
Jean de Caubet
Isaacq de Balaguère
Arnaud d'Arrozès

Marie de Menyou
Bernard de Condesse
Pierre de Tros
Marie de Coquet
Jean de Baise
Jean **d'Arteix**
Jacques de Pedelabarrère
Arnaud de Guilhamot
Arnaud de Bordenave
Jean de **Minviolle**
Jean de **Castera**
David de Laplacette
David de **Pusacq**
Priou
Jean de Pucheu
Pierre de Laborie
Jean de Pouban
Pierre de Capbarat
Pierre de Pintat
Joseph de Mahourat

De nos jours, la population bouge et il n'est pas permis d'affirmer que les familles mourenxaises : Bergés, St Martin, Joseph, Loustau, Castera., Larrère, Labarrère soient issues de ces maisons anciennes.

Mais au 19^e siècle, bien des "**maisons**" abritaient encore des familles du même nom. Et bien des émigrés sont partis de ces anciennes maisons :

De la maison	Arteg ,	<i>Joseph Arteigt, parti pour la Nouvelle-Orléans.</i>
" "	Pirou ,	<i>Pierre Peyrou, parti pour l'Uruguay. un autre Pierre pour l'Angleterre François et Jean Peyrou Casenave en Amérique</i>
" "	Cazenave , ..	<i>Raymond et Suzanne embarqués pour l'Argentine.</i>
" "	Gassiot ,.....	<i>Jeanne et Jean embarqués pour la Nouvelle-Orléans.</i>
" "	Gassiot-Priou ,	<i>Edouard, Jean et Jeanne partis vers l'Amérique</i>
" "	Capbarat ,	<i>Maurice qui s'est embarqué pour San Francisco</i>
" "	Coquet ,	<i>Henri Coqué, parti pour la nouvelle-Orléans</i>
" "	Labarrère ,....	<i>Jean parti pour l'Argentine</i>
" "	Casso ,.....	<i>Jean Thomas, parti pour l'Espagne</i>
" "	Joseph ,.....	<i>Firmin, parti pour l'argentine Jean-Louis, Jean-Théodore, Elisée, pour les E-U</i>
" "	Mestapes ,.....	<i>Catherine et Jean Baptiste, partis pour l'Argentine</i>
" "	Pintat ,.....	<i>Pierre en argentine et Julien, aux E-U</i>
" "	Puyou ,	<i>Pierre parti pour l'Uruguay</i>

*Il est probable que les nombreux membres de la famille **Vergez** qui émigrèrent à la fin du 19^e siècle, soient issus de la maison **Bergés**.*

Partis pour l'Argentine ou la Nouvelle-Orléans, certains (Coquet, Labarrère..) revinrent au pays où ils construisirent de nouvelles maisons portant leur nom.

La maison Ferran

De la maison **Ferran** (qui n'existe plus) un personnage qui est devenu célèbre : **Jean (Victor) Herran** qui, après des études de médecine à Paris, a émigré vers l'Amérique où il a assumé des responsabilités médicales et politiques en Colombie, au Panama, au Salvador et au Costa Rica. De retour en France depuis Bordeaux ou Paris, il continuera d'exercer des responsabilités dans les relations de la France avec les pays d'Amérique Centrale. (cf. André Clin :Mourenx, le village cœur historique de la Commune- 2007)

La maison Prioo

Il est probable que la famille **Gassiot-Prioo** encore présente dans la commune soit issue d'une des plus anciennes maisons de Mourenx, celle **d'Arnaut de Prioo** ou celle de **Monicoo de Prioo**, toutes deux recensées en 1385 dans le dénombrement de Gaston Fébus.

La maison de **Jean de Gassiot** apparait elle, en 1674 parmi les soumis au seigneur abbé laïc de Mourenx, Pierre d'Abbadie, il se peut qu'elle soit celle de **Gassiot de Cassou**, recensée elle aussi en 1385.

Il paraît évident que les maisons qui bordent cette rue (Coqué) sont très anciennes. Leur taille et leur imposante souche de cheminée en témoignent. Il est possible que ces maisons fassent partie des premières maisons casalères dont il est question dans les "vérifications" citées ci-dessous.



La maison d'abbadie

Pierre d'Abbadie, abbé laïc de Mourenx, fait en 1674 la déclaration de son bien. Les confrontations de la maison abbatiale y sont décrites. Doit-on identifier cette maison avec "le casteg, domenger" du recensement de 1385 ?

Premièrement je suis seul maître et seigneur dans toute l'étendue des madites maison abbatiale granges et basse cour jardins et enclos laquelle a sa face du côté du levant avec terre jardin granges le tout appartenant à Jean de Cassou et à Marie de Palu mari et femme avec chemin public qui va tant à ladite maison abbatiale qu'à l'église dudit lieu du côté du midi confrontée avec terre jardin et maison de garnison de Joseph terre labourable et verger de Jean de Cassou et Marie de Cassou mari et femme du côté de l'occident fait face madite maison et jardin des bardiens par derrière et confrontent avec terres labourables de

Il semble, d'après la déclaration de Pierre de Gassion ci-dessous, qu'il y avait eu des fossés autour de son enclos, ce qui pourrait justifier cette dénomination.

"premièrement je suis seul seigneur dans toute l'étendue de mad' maison abbatiale, granges et basse cour, jardins et enclos laquelle a sa face du côté du levant avec terre jardin granges le tout appartenant à Jean Cassou et à Marie de Palu, mari et femme, avec chemin public qui va tant à

Jean de Bellacq de Jacob de Lido de Bernad de Duches et Marie de Gaudin de fermiers de Jean de Gassiot et Jean de Larroze dit Labarrère de Jean de Larroze dit Trescaq du côté du septentrion confrontent ladite maison granges et enclos labourables avec terres labourables de Jean de mestapès de Berre de Begourrat dit Loutalet et chemin public qui va de mourenx a

madite maison abbatiale qu'à l'église dudit lieu, du côté de midi confronte avec terre jardin et maison de Gratian de Joseph, terre labourable et verger de Jean de Cassou, du côté de l'occident fait face madite maison et l'un des jardins par de derrière confrontent avec terres labourables de Jean de Bellocq, de Jacob de Licho, de Bernard de Pucheu et Marie de Gondry, sa femme, de Jean de Gassiot, de Jean de(Larrère) dit Labarrère, de Jean de Larrère dit Trébuçq, du côté de septentrion confrontent la dite maison, granges et enclos labourable avec terres labourables de Jean de Mestapez, de Pierre de Begourrat dit Loustalet et chemin public qui va de Mourenx à Os. (B 670)

Au cours de sa déclaration, Pierre d'Abbadie dit que sa maison fut brûlée. La déclaration de Pierre de Gassion pour cette même maison en 1688, pourrait laisser penser qu'elle a été reconstruite, sur les ruines de l'ancienne, dans le même enclos.

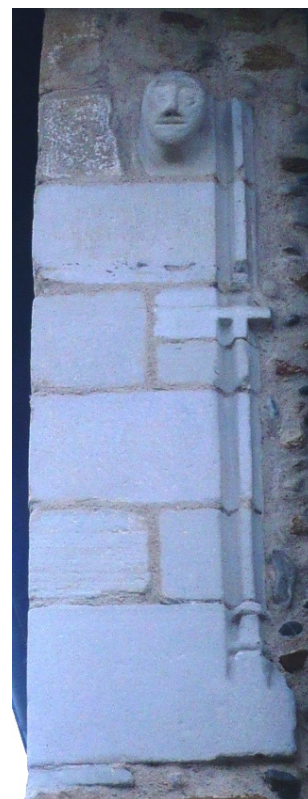
possède aud' lieu de morenx une maison noble
appelée communement Le Capitaine consistant
en un chasteau grange et Bassecour
tout muré avec deux jardins L'un a
l'orient et l'autre a l'occident confrontant
d'orient avec terre et maison de gendrot -
terre de m.^r Jacob de Lixo et fossés anciens
du midy et occident avec Les mesmes fossés
et eau appelée Bayse et du septentrion avec
La rue publique

"...possède aud' lieu de Morenx une maison noble appelée couramment Le Capitaine consistant en un château granges et Bassecour tout muré avec deux jardins. L'un à l'orient et l'autre à l'occident confrontant d'orient avec terre et maison de Gendrot, terre de M^r Jacob de Lixo et fossés anciens ; du midi et occident avec les mêmes fossés et eau appelée Bayse et du septentrion avec la rue publique."

Cette maison a aujourd'hui complètement disparu. Et plusieurs maisons occupent maintenant le terrain sur lequel elle avait été construite.

Une de ces maisons comporte sur l'angle de sa façade, quelques pierres sculptées qui pourraient provenir des ruines de l'ancienne abbadie.

Dans les vérifications faites par les Commissaires délégués par la Cour des Comptes pour la confection du terrier de 1675, (la Réformation en Béarn) on trouve ce "rectificatif" ci-dessous transcrit, concernant la déclaration du seigneur de Mourenx qui a semble-t-il omis certaines choses dans sa déclaration. Ce rectificatif met en lumière l'importance et la pérennité des "**maisons casalères**". Les trois maisons qui sont citées, ont un statut très ancien, puisque recensées en 1385. Les redevances qu'elles doivent indiquent l'importance de leur "casal".



Vérifications

"Le dénombrement porte

*Que les maisons **Pussac et Minviolle sont casalères** et doivent de deux en deux ans 12 quartaus de froment et chacun 4 quartaus et demi d'avoine et 13 pegats de cidre, outre le fief ordinaire qui est pour chacun 21 sol Morlas ;*

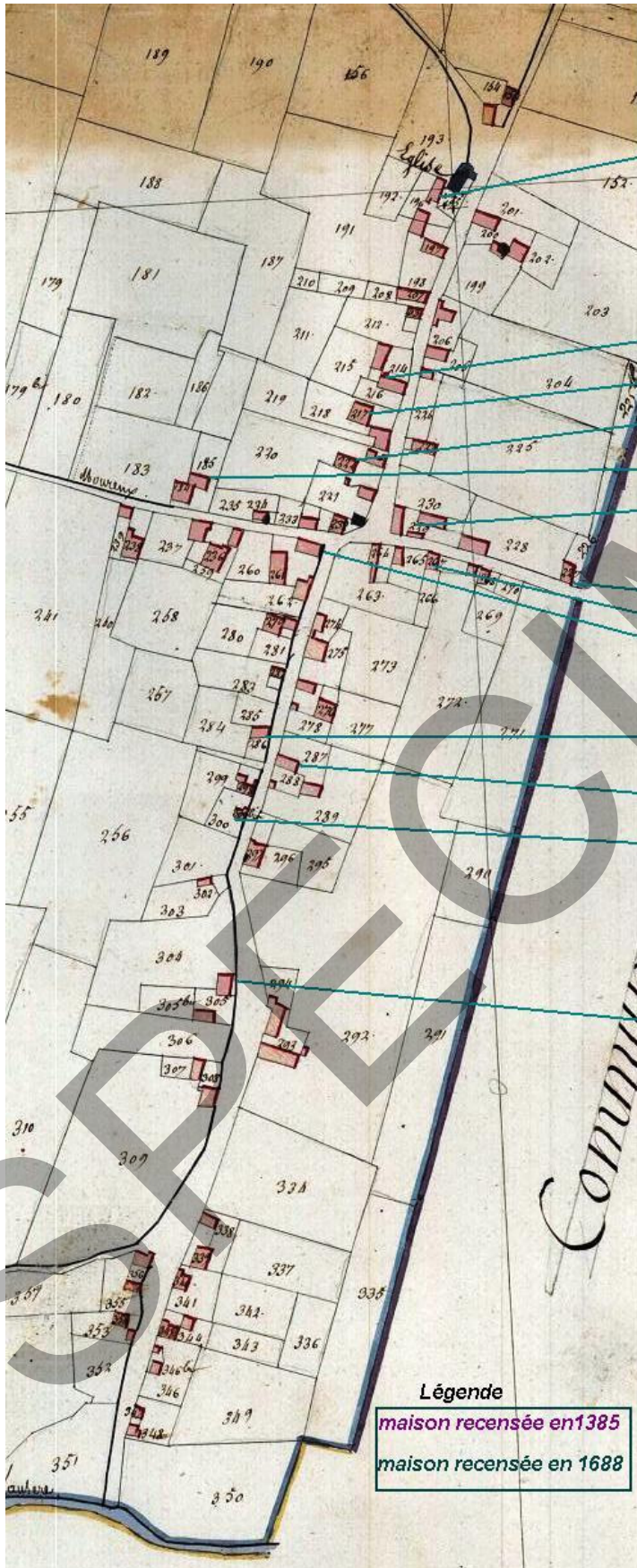
*Que led' Sr de Morens prend sur la maison **Prio qui est aussi casalère** 24 sols de fief, 2 qu. d'avoine et 2 poules*

*et qu'il a droit de prendre dans le bois de G. et L. tout celui qui est nécessaire pour son chauffage et pour la réparation du moulin qu'il possède à Morens lesquels bois ses prédécesseurs ont afieffés à la Cté du lieu sous le fief de 4 francs (**extrait du censier des terres et seigneuries appartenantes à N. Louis seigneur et baron d'Andoins fait en 1442**) au nombre des quelles est celle de Morens avec toute ses appartenances et dépendances : est dit en l'article des fiefs dus au casteig de Pardies qui en fait partie que l'archiprêtre dudit lieu de Pardies fait au seigneur de Morens une paire de gants, ledit extrait compulsé en 1639 du dénombrement par n. Pierre d'Abbadie pour l'abbaye de Morens et droits qui en dépendent....*

Débouté du droit de battère énoncé en 8, ensemble de l'amende de 6 sols en cas de contravention à la banalité et pour le nettoyage des canaux".

André Clin et J.M. Larsen

NOGUERES



Compains



Casenave



Lamanette

Pussac

Larrouy

Pordegen

Anglade

Fourcade

Peirou



Pucheu

Bordenave

Capdevielle



la Feuguière



Lors du recensement de 1385, Noguères comptait 11 maisons dont deux qui n'étaient pas habitées. Les maisons de

- Arnauton, faur
- Berdot de La Vinhe
- Monicoo de **Casenave**
- Guilhemet de Descau, en que demore Guilhemet deu Castera.
- Berdot d'**Anglade**
- Berdot de Laborde
- Deu Caperaa (curé)
- Arnautoo de Baradaa
- L'Abadie, domenger (maison noble)

Maisons inhabitées :

- **Pussac** (qui semblait abandonnée)
- Un ostau apres lo de Monicoo de Casenave, *però y ave caus e pomade, fo diit que ere borde deudiit Monicoo*

L'abbadie, maison noble ne payant pas de cens, les gardes chargés de ce recensement pouvaient annoncer :

" Monicoo de Casenave et Berdot d'Anglade, du lieu de Noguères, disent après serment, avoir jusque là payé l'impôt pour 8 maisons habitées."

Les maisons de **Casenave, Pussac et Anglade** ont perduré jusqu'au 19^e siècle. Seule celle de Casenave existe encore. Mais aucune famille de ces noms n'est restée dans le village.

Au 17^e siècle, le village s'est développé le long de ses deux rues principales se coupant à angle droit et sous la "protection" de l'abbaye laïque.

De simple *domenger* au 14^e siècle, l'abbé laïc est devenu puissant. Il a désormais droit de prélever le fief sur les maisons de la *paroisse* comme le déclare Pierre d'Abbadie en 1674.

Quelques années plus tard, le marquis de Gassion qui lui avait racheté l'abbaye, était aussi seigneur juridictionnel. Les habitants ne lui doivent plus que le fief, ils sont aussi ses "soumis". Il en fait la déclaration en 1688.

Habitants de Noguères payant fief à Pierre d'Abbadie abbé laïc de Mourenx en **1674**

Jean de Suzon de
Bernard de Cescau
Jean de **Pussacq**
Ramon de trouy
Jean de **lamanette**
Marie de **Lamanette**
Jean de Pucheu
Jean de Bachet

Jean de Lostalot de Laforcade
Jean de Bourrouilloue
De Baliros
De Joandos Bernard de Lalanne
Jean de Ramon faur
Darnaudguilhem de Moulia
Bernard de Mesplés

Lors de la confection du terrier au 17^e siècle, le marquis de Gassion, alors seigneur de Mourenx et de Noguères et abbé laïque de Noguères énumère les biens qu'il possède sur ce territoire **et tous habitants de Noguères qui lui paient fief pour leur maison ou pour leurs terres situées dans le lieu de Noguères:**

Marie de Babansens, Jean de **Compains**, Cicille de Sansau, Bernard de Labourdenne, **Jean de Casenave**, Pierre de **Pussac**, Ramond de Troy, Bernard de Cescau, Salomon de Pailhans, Jean de **Pordegen**, Jean de **Fourcade**, Jean de

Sabaté, Jean de **Lamanette**, Jean de **Larrouy**, Aramon de **Larrouy**, Catherine de Juson, Jeanne de **Peirou**, Marie de Laborde, Jean de **Pucheu**, Jean de Bachel, Jean **d'Anglade**, Pierre de Loustalet, Jean de Coralis, Bernard de **Capdevielle**, Jean de Labordenave, Pierre de Canton , Margalide de Hourcade, **Bernard de la Feuguière**, de Lapeyre, Joandon de Capbarat, Jeanchicoy de Briulette, Marie de Correyes.

La plupart de ces habitants sont nouveaux. Leurs noms persisteront plus ou moins longtemps dans le village et le cadastre napoléonien conservera traces de beaucoup de ces maisons.

Bien des implantations anciennes ont subsisté, mais ne sont plus connues par leur nom d'origine.

Beaucoup d'autres ont disparu tout comme les habitants à qui elles avaient donné leur nom.

Qui se souvient de Pordegen ? au 18^e siècle, toujours d'après les déclarations du marquis de Gassion.

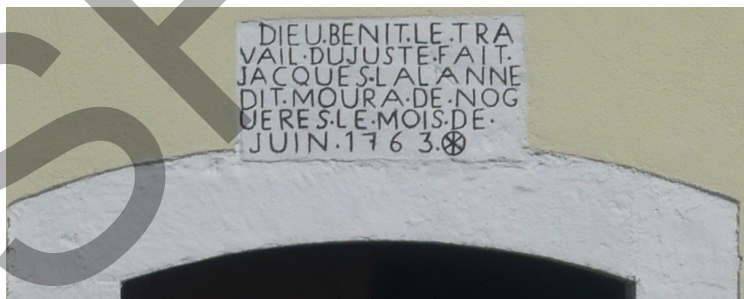
Jean de Pordegen, lui doit en tant que seigneur abbé de Noguères un sol et quatre liards de fief pour les terres qu'il possède à Noguères.

26 Jean de Pordegen pour les terres qu'il possède aud. lieu de Noguères un sol quatre liards,

Pour David de Pordegen le fief qu'il doit au seigneur abbé de Mourenx est tout à fait particulier :

240 David de pordegen de noqueres est tenu et obligé de porter annuellement chaque feste de la magdeleine un liard de poivre pillé et torner la Broche tout le Jour au cas il luy soit ordonné par moïd' denombrians comme abbé

"David de pordegen de nogères est tenu et obligé de porter annuellement à chaque feste de la magdeleine un liard de poivre pillé (pilé) et torner la broche pour le Jour au cas il lui soit ordonné par moïd' dénombriant comme abbé."



Ce cartouche qui surmonte le linteau de la maison de la Heuguière indique que la maison fut probablement restaurée en 1763, et probablement par un compagnon crestiaa qui a signé de sa marque.

J.Marie Larsen, avec la complicité de Pierre Lansou

OS MARSILLON

La communauté d'Os :

Lors du dénombrement de 1385, on ne trouve sur Os que 5 maisons qui sont habitées

- La maison de Minvielle
 - La maison de Doat de Domec
 - La maison deu Tintée
 - La maison deLabbadie, domenger
 - La maison Lo Crestiaa
- Deux maisons sont inhabitées :
- La maison de Vidau de Barrere
 - La maison de la prébende du curé de Marsillon.

A ce moment là les maisons sont sur la terre principale de l'abbaye Laique d'Os, le peuplement du bourg va se faire par la suite.

En 1675, lors du dénombrement, apparaissent une vingtaine de nouvelles maisons, ainsi qu'une maison de Ville « Mairie », (à l'emplacement de l'école actuelle).

La communauté d'Os reçut en 1608, le droit de considérer la Barthe d'Armau, d'une superficie de 80 hectares, comme son bois communal, sans que les droits de pacage et de glandée ne soient modifiés pour Lagor, Abidos, Mourenx et le quartier de Mourenguets, Lahourcade, Noguères et Marsillon.

En 1675 le village dépendait de Pardies pour la justice, il n'y avait ni bayle, ni jurat. Le garde boursier, préleveur de l'impôt, était Arnaud Pelletrat, habitant une maison à côté de la mairie de l'époque. Paul Loustau était le député (délégué de quartier ou hameau), chargé lors des convocations à Pardies, de dire quels étaient les souhaits de la population d'Os.

Deux maisons se trouvaient de l'autre côté de la Baïse et la maison de Lançou existait sur la route de Lagor-Monein.

L'ensemble était composé des familles : Franquet, Bordenave, Capdevielle, Jobe, Capulet, Loustau, Bourrasse, Bégourrau, Lançou, Laperle, Gauchet, Pélitrat, Nebout, Moureu, Casalot, Marques, Domecq, Tambée, Ferran, Laplace, hauron, lo Crestiaa, Toulicot.

Sur la route de Lagor-Monein construction de la maison de Hourcau. Celui-ci demande à être reçu comme voisin à Lagor, cela lui est accordé, car il est maçon, tout comme Pelong qui habite sur le côté de route qui est sur le territoire de Lagor. Au dix huitième siècle, dans le bourg d'Os, d'autres maisons vont se construire sur la route allant à Abidos ou vers Mourenx.



Pilier de cheminée maison Hourcau



Porte maison Capulet

Maison Capulet d'Os



Maison typique du village d'Os



La communauté de Marsillon

Le lieu de Marsillon fut au début l'endroit le plus important, déjà en 1385 il comptait seize maisons. En 1675, la seigneurie est en partie vendue et ses maisons sont ruinées, l'abbaye de Marsillon ressort du seigneur d'Abidos marié avec Jeanne de Planterose qui en est héritière.

Le curé de Marsillon officiera principalement à Marsillon et Os sera une annexe jusqu'en 1790 environ, des crues du gave vont détruire l'église Marsillon, ce prêtre fera les offices à Os, l'église de Marsillon ne sera pas reconstruite et celle d'Os sera agrandie et servira d'église pour les deux paroisses.

En 1848 les villages d'Os et de Marsillon seront réunis.

Le village d'Os Marsillon s'est fortement développé depuis l'industrialisation du bassin de Lacq.

Jean Ouerdane